

Réf: Dossier N° 091093

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « NGS METAL »

Siège social Abidjan, Bingerville, ADJIEN, Lot 32, Ilot 2

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 16/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NGS METAL »

Objet : COMMERCE ; TRANSPORT ; DIVERSES ACTIVITES ET POUR LA REALISATIO DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION , LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLESB; L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNEREN GARANTIE TOUT OU PARTIEDES BIENS SOCIAUX ; LA PRISE ENLOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE ; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE ET GENERALEMENT , TOUTE OPERATIONS FINANCIERES , COMMERCIALES , INDUSTRIELLES , MOBILIERES ET IMOOBILIERE , SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT .

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Bingerville, ADJIEN, Lot 32, Ilot 2

Dirigeant(s) : M SANGARE NOUMOUKE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-02378 du 25/03/2022 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°12472/GTCA/RC/2022 du 25/03/2022

